

28-06-2011

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 28 JUI 2011 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil

Martin Desroches

Lisette Falker
Pierre Provost

Pierre Lépicier
Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Gyslain Loyer.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.
Le conseiller Claude Pilon est absent.

TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT REÇU L'AVIS DE CONVOCATION REQUIS.

LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.

237-2011

Adoption de l'ordre
du jour

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Période de questions ;
3. Autorisation au maire et au directeur général à signer la convention collective avec les employés syndiqués du SFCP, section locale 4446 ;
4. Signature d'une entente relative à l'utilisation des ouvrages et à la fourniture d'eau potable avec la Municipalité de Sainte-Élisabeth ;
5. Participation à l'Omnium des maires de la MRC de Matawinie (le mercredi 31 août 2011 à Rawdon, 125 \$/pers.) ;
6. Paiement de la facture du 1^{er} juin de Dunton Rainville – Dossier général (5 038 \$ avant taxes) ;
7. Publication d'une offre d'emploi – Employé de voirie ;
8. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Item 2

Période de questions

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

238-2011

Convention collective,
SCFP, section locale 4446
- Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la convention collective à renouveler entre la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois et le Syndicat canadien de la fonction publique (Section locale 4446);

CONSIDÉRANT QU' une entente de principe a été convenue à la table de négociations;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Martin Desroches appuyée par la conseillère Lisette Falker, il est résolu:

1. d'accepter le projet de convention collective ;
2. d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer ladite convention collective de travail permettant ainsi son entrée en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

239-2011

Entente intermunicipale
eau potable – Ste-Élisabeth

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente relative à l'utilisation des ouvrages et à la fourniture d'eau potable avec les représentants de la Municipalité de Sainte-Élisabeth.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

240-2011

Omnium des maires -
24^e édition

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 24^e édition de l'Omnium des maires de la MRC de Matawinie qui aura lieu le 31 août prochain au Club de golf de Rawdon;

CONSIDÉRANT QUE les sommes recueillis par cette activité iront au bénéfice du Fonds de protection de l'environnement matawinien;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser la formation d'un quatuor pour participer au 24^e Omnium des maires de la MRC de Matawinie et de défrayer le coût de **500 \$** s'y rattachant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

241-2011

Dunton Rainville -
Paiement honoraires

CONSIDÉRANT la facture de la firme Dunton Rainville pour des services professionnels rendus relativement aux démarches faites entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2011 dans le dossier de la Municipalité n^o 3530-24012 ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Provost appuyée par le conseiller Martin Desroches, il est résolu d'acquitter la facture de **Dunton Rainville** au montant de **5 038 \$ avant taxes**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

242-2011

Travaux publics
- Offre d'emploi,
tech. en génie civil

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu d'autoriser le directeur général à faire paraître une offre d'emploi dans un journal local pour un poste permanent aux Travaux publics, soit celui de technicien en génie civil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

243-2011

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Martin Desroches, il est résolu qu'à 20 h 09 la présente séance soit levée.

Gyslain Loyer, maire

René Charbonneau, sec.-trés./dir. gén.

« Je, Gyslain Loyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».